

Érosion, cuisson, précarité Une architecture de l'immanence

Philippe Rahm et Jean-Gilles Décosterd

Numéro 72, hiver–printemps 1999

...fuites...espaces...contrôles...

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/46247ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (imprimé)

1923-2764 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rahm, P. & Décosterd, J.-G. (1999). Érosion, cuisson, précarité : une architecture de l'immanence. *Inter*, (72), 22–26.

une architecture de l'immanence

Philippe RAHM et Jean-Gilles DÉCOSTERD

[ÉROSION]

LE CADASTRE DES FISSURES

CONCOURS MA CITÉ AUTREMENT
(Prix spécial du jury).
Lausanne, Suisse, 1997

À la vision purement sociale de la ville nous voulons substituer un autre regard, plus attentif aux substances, aux sensations et aux émotions qui font l'environnement urbain.

Une approche urbaine issue des années septante, dominée par une pensée essentiellement sociale et symbolique de la ville, a produit une certaine idée d'appropriation de l'architecture par ses habitants, comme une fonctionnalité supplémentaire ajoutée aux facettes multifonctionnelles de la ville. Là où se font sentir des besoins d'intégration, la ville répond par un équipement supplémentaire, concentrée sur elle-même dans un souci de perfectibilité technique. Les outils de cette manière de penser la ville sont restés sociaux et symboliques, se limitant à l'étude des articulations entre domaine privé et domaine public, agissant sur une redistribution des programmes de bâtiments et des fonctions urbaines et produisant les concepts de mixité, actuellement au cœur de nombreuses interventions urbaines. Mélanger adroitement logement, commerces et bureaux reste à l'heure actuelle la manière la plus courante de penser la ville.

La ville se fait et se défait ainsi au gré des théories. Sans pouvoir globalement agir à leur niveau et ne croyant pas à de nouvelles actions purement sociales et symboliques allant dans le sens d'une appropriation fonctionnelle de la ville, nous pensons pouvoir réorienter le regard que l'on porte sur elle. Ce regard, nous le voudrions plus intime, lié à la substance de ce qui fait l'architecture. Nous sommes persuadés que la tâche pour l'architecture et l'urbanisme aujourd'hui n'est plus de proposer de nouveaux modèles sociaux mais de tisser des liens et des filiations entre architecture et environnement.

La ville se réinscrit dans son environnement physique

Cet environnement ne peut plus être pensé comme un simple jeu d'opposition qui mettrait l'architecture d'un côté et la nature de l'autre. Si cette vision a eu historiquement un sens, c'est qu'elle a longtemps opposé des forces qui pouvaient encore se répondre, dégager çà et là des victoires partielles dans une lutte ouverte. La rationalité humaine s'opposait au chaos et défrichait laborieusement un espace culturel. À l'heure actuelle et sous nos latitudes, la quasi-totalité de la nature est urbanisée. Les développements de la technique ont démultiplié notre pouvoir sur le monde et par là notre possibilité de le transformer à notre convenance ; un projet d'objectivation du monde s'est mis en marche qui nous le présente aujourd'hui sans plus aucune opacité, dans une totale disponibilité. Mais aujourd'hui nous posons la question : « Urbanisme, où est ta victoire? », car alors que l'homme est encore méthodiquement occupé à dévaster la terre, les prémices d'un autre rapport au monde nous sont imposées par un constat écologique : la terre n'est pas un fond corvéable à merci ni un stock d'énergie indéfiniment renouvelable, le réel existe corporellement et non seulement comme une construction culturelle ou technique. Là réside l'unique leçon de l'écologie.

Dès lors, un rapport au monde moins hégémonique se propose de lui-même, qui passe par une réévaluation des gestes non seulement nécessaires, mais surtout signifiants de notre mise en forme du monde. Enrichis de cette compréhension, nous pouvons reprendre la ville et l'architecture et les ouvrir à la complexité matérielle et substantielle d'un environnement global : urbain et naturel. Parallèlement à la pure construction sociale de la ville, une société de matières prend corps, envisagée comme une simple configuration particulière de l'univers. Cette société de matières n'est pas une métaphore de l'organisation sociale. Bien qu'issue de volontés humaines, elle n'est pas pour autant réductible à cela car, si-

tôt abandonnée au monde, elle développe ses lois autonomes, elle rejoint le monde des substances et des écosystèmes où se joue son véritable destin. Là où des représentations humaines lisent salissures et dégradations, les matières s'ouvrent aux oxydations, aux échanges moléculaires et à la colonisation végétale. L'architecture devient nature. C'est sans doute dans les pores de nos maisons ou dans le bitume de nos arrière-cours que réside la vraie vie sauvage, et non dans les parcs et jardins urbains où ne poussent que des simulacres. Bien qu'elle ne menace plus notre intégrité corporelle, nous continuons à craindre la nature lorsqu'elle ne se contente pas d'alimenter nos attentes esthétiques.

L'apparition d'une liberté possible dans les structures de la ville

La ville se fait et se défait aussi matériellement. La ville et son architecture est une société de matières vouées à la coexistence par des volontés humaines. Coexistence heureuse ou conflictuelle souvent ramenée à un simple jugement esthétique de convenance et d'harmonie. Mais dans l'ombre et les soubresauts de la matière, des forces indépendantes des volontés humaines s'expriment et mettent en mouvement des phénomènes naturels.

Entre sa fabrication et sa ruine, une construction vit ou meurt selon le destin qu'on lui accorde et les points de vue que l'on adopte. Pierre, bois, béton, acier, initialement gelés dans une construction ordonnée, vont tendre vers leur dislocation. Ce fait matériel et physique incontournable est à l'œuvre dans toute la ville. Mais loin d'être une malédiction, ce phénomène est surtout une ouverture sur la réalité sensible et les manifestations de la vie. C'est cette appropriation de l'architecture par le temps qui donne leur patine à bien des bâtiments, c'est dans les interstices des fissures que s'abrite la végétation spontanée des villes ; des mousses, des lichens, des herbes folles et parfois même des arbres se dévelop-

pent ainsi dans les replis de l'architecture, profitant d'une résistance moindre de la matière, d'une porosité de surface ou d'un mouvement du sous-sol. C'est toute une vie qui se manifeste et un véritable paysage urbain qui se met en mouvement.

Cette qualité du réel, nous cherchons à la réinvestir dans ses manifestations les plus directes. Il nous suffit dans un premier temps d'apprendre à la regarder. Changer de regard sur la ville, c'est emprunter celui des classes de sciences naturelles penchées sur un biotope pour y découvrir un formidable lieu de liberté. Car si la ruine est cet état ultime de chaos d'où l'homme est exclu, elle est précédée d'une longue mise en mouvement de phénomènes physiques et chimiques indépendants de la volonté humaine, où c'est toute l'épaisseur de la matière qui se révèle et se lie à l'histoire de la terre, où l'événement et l'imprévu sont la règle. Ainsi apparaissent, au sein même de la surdétermination sociale de la ville et de la juxtaposition des propriétés foncières, des territoires autonomes. Ils établissent un ordre qui échappe à la hiérarchie sociale et offrent une résistance à l'uniformité glacée de la ville, comme une sorte d'incarnation positive du vandalisme. Cette force de transformation naturelle et indépendante vis-à-vis de l'architecture, nous la voyons comme un soulagement : l'assurance d'une respiration vitale qui est capable de s'imposer contre l'ordre méticuleux et maniaque de l'urbanisme.

Le sens d'une appropriation réelle de la ville

Ce que nous voulons offrir à tous, et aux enfants en particulier, c'est une appropriation réelle et concrète d'un morceau de ville, comme une action transversale à l'ordre foncier, guidée par les manifestations de la nature qui se révèle dans la ville.

Les fissures, véritables réductions de nature, révèlent un monde fantasque en marge de la ville et pourtant totalement lié à elle. Apparaissant sur les constructions humaines telles que façades des bâtiments, murs, chaussées, trottoirs, elles ne sont ni voulues ni revendiquées par les propriétaires des biens dont elles s'emparent. Elles constituent des territoires délaissés et libres de droits où se développent des paysages insolites et attachants.

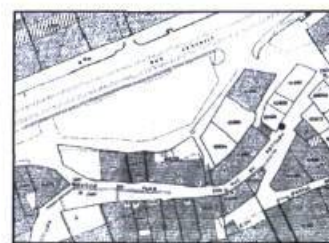
Nous proposons d'en autoriser l'appropriation selon un règlement clairement défini, reproduit partiellement en annexe sous le titre *Règlement sur l'appropriation des fissures grevant les ouvrages fonciers en ville de Lausanne*. L'appropriation matérielle que nous proposons se situe entre le parrainage d'un morceau de ville et sa possession légale. Elle donne des droits fluctuant dans le temps au gré des saisons et des événements ; ce morceau peut s'agrandir sous l'action du climat, il peut fructifier par l'apparition de végétaux, mais il peut aussi bien s'éteindre si le bâtiment qui l'abrite est rénové ou démoli.

La ville ainsi réinvestie cesse de n'être qu'une succession de biens fonciers anonymes et distants, elle devient un terrain d'aventure et d'exploration scientifique. Notre but est aussi bien ludique que pédagogique, et on peut imaginer des classes entières à la chasse aux fissures, chacun cherchant le petit espace qui deviendra sa chose. L'appropriation est officialisée par une fiche d'identification de la fissure, sorte de lien personnel contractuel que l'on noue avec elle. Cette fiche d'identification situe la fissure dans le quartier, la décrit au moyen d'un croquis et de photographies réduites en couleur, et l'attribue officiellement à un enfant.

Dès lors, celui qui s'est approprié une fissure, n'étant propriétaire d'un vide sans statut légal, reçoit le titre d'appropriétaire qui lui assigne un rôle vis-à-vis de sa fissure. Le caractère officiel de l'appropriation est établi par la centralisation de toutes les fiches au Centre vaudois d'aide à la jeunesse où elles constituent

un véritable cadastre : le cadastre des fissures. Dans la ville, les fissures appropriées sont signalées au moyen d'une plaquette qui porte le nom de son appropriétaire ainsi que la date d'appropriation, signalant aux yeux de tous une relation qui s'est fondée là, un certain jour, entre un enfant et un territoire à sa mesure.

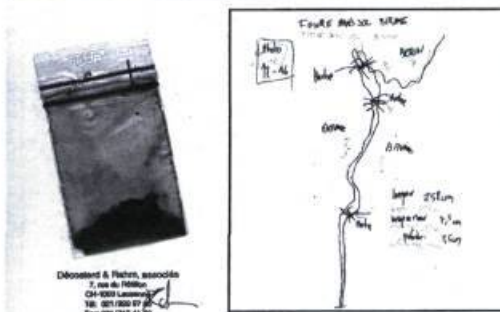
Dans un second temps, l'appropriation s'inscrit dans une durée liée au temps et aux saisons. La fissure s'apparente alors à un organisme indépendant que l'appropriétaire se borne à observer dans son évolution. La connaissance de la ville s'ouvre à la chimie, à la physique et à la botanique, elle est relatée par les appropriétaires dans un document appelé *Journal chronologique* qui fait partie du cadastre des fissures et permet de tracer l'histoire intime de la fissure et de son appropriétaire.



Quartier de Bétheny, 1983 Lausanne

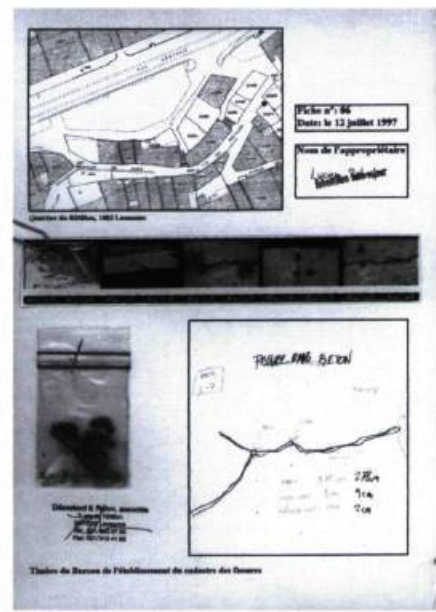
Fiche n°: 01
Date: le 12 juillet 1997

Nom de l'appropriétaire
Stephanie Lambert



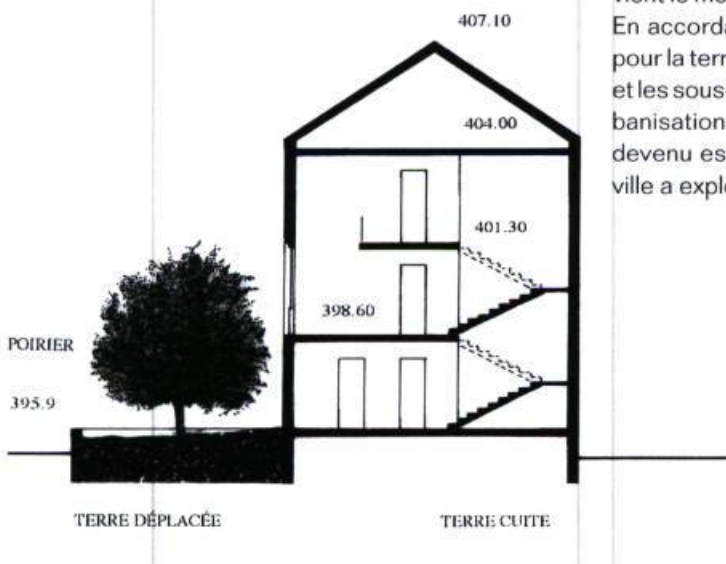
Département de l'Urbanisme, associée
1, rue de l'Horloge
CH-3000 Lausanne
Tél: 021 260 87 00
Fax: 021 262 41 82

Timbre du Bureau de l'établissement du cadastre des fissures



Cette action se propose de lier dans une même compréhension les aspects physiques, urbanistiques, administratifs, civiques, fonciers et libertaires de la ville d'aujourd'hui par le biais d'une action réelle sur celle-ci. Elle se place dans son environnement qui n'est plus purement culturel ou social mais également naturel au sens large. Les actions qui y prennent place ne sont pas seulement représentatives ou symboliques mais également charnelles et réelles.

Dans le même temps se dévoile une lecture intuitive et rationnelle de l'architecture sur une échelle de valeurs plus généreuse et plus aventureuse que sa simple connaissance historique. Mais avant tout, nous souhaitons retrouver la ville comme un lieu familier de découvertes et d'actions.



ILLUSTRATIONS : DÉCOSTERD & RAHM, ASSOCIÉS.

Page 26 : PHOTO fond : DÉCOSTERD & RAHM, ASSOCIÉS PHOTO 2 (médaillon) : PHOTO : Jean-Philippe DAULTE

[CUISSON] CUIRE LA CAMPAGNE POUR EN FAIRE DE LA VILLE

CONCOURS D'ARCHITECTURE
POUR DES BÂTIMENTS
COMMUNAUX
COMMUNE DE SAINT-SULPICE
(projet lauréat) Suisse, 1996
réalisation : 1999-2001

« Le génie de l'homme a une réponse pour chaque problème qu'il rencontre sur ses chemins.

Sur la terre molle et mouvante il édifie le château de son rêve en terre cuite. »

Velu VISWANADHAN, synopsis du film *Eau/Ganga*, présenté au Centre Georges Pompidou à Paris en 1985.

Notre projet propose de produire un acte premier et essentiel, à savoir prendre possession d'un territoire. Nous comprenons cette prise de pouvoir comme une élévation de la quantité d'énergie engagée dans un lieu. Archaïque, l'action du feu manifeste sans ambages le territoire investi par l'homme. La ville peut ainsi se lire comme un lieu au bilan énergétique élevé, se distinguant d'un lieu naturel où la quantité d'énergie en action reste faible. Élever le niveau énergétique apparaît comme le moyen premier de créer de la ville. C'est pourquoi nous nous décidons de limiter notre urbanisation à une action première qui, tout en produisant de l'urbain, se cantonne au minimum de l'effort à investir. Pas de gaspillage pour le témoignage d'une urbanisation radicale et première. Nous chauffons donc la terre et réinvestissons la nature en la cuisant. La terre cuite, en tant que fragment de campagne mis au four, devient le moyen premier de fonder la ville. En accordant en parallèle une étendue pour la terre déplacée par les fondations et les sous-sols, nous voulons limiter l'urbanisation à son état primordial, geste devenu essentiel dans un univers où la ville a explosé.

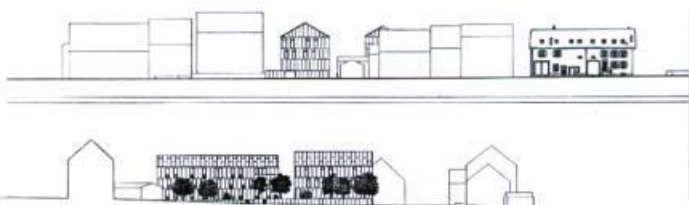
Notre architecture est essentielle non à cause du contexte économique défavorable mais en raison de la réduction existentielle des gestes dans le monde. Réduire est nécessaire afin de mieux percevoir pour mieux comprendre notre propre corps dans la corporalité de l'existence. Parce que la technique échafaudée de jour en jour des épaisseurs plus profondes et plus floues, notre architecture, en tant que matière première mise au jour, se permet d'exister au plus bas niveau de la transformation physique du monde.

Des champs cuits

« On peut maintenant intégrer en une unité, jardin et bâtiment. Dans un ensemble organique bien conçu, il est difficile de dire où finit le jardin et où commence la maison, où finit la maison et où commence le jardin. C'est très bien ainsi : l'architecture organique proclame que nous sommes, par nature, des animaux aimant la terre ; et dans la mesure où nous la choisissons, où nous la connaissons, où nous sympathisons avec ce qu'elle peut nous donner et produire, nous ne faisons qu'utiliser notre droit à la vie, qui est de naissance. »

Frank Lloyd WRIGHT,
Pour une architecture organique,
conférences de Londres, 1939.

En travaillant sur l'urbanisation récente d'anciennes campagnes, nous nous confrontons à la transformation de notre territoire et aux multiples théories urbaines qui ont jalonné le vingtième siècle. Nous procédons aujourd'hui à une lecture du territoire en tant que configuration matérielle, formelle et énergétique comme à une action décisive sur la terre que nous refusons de scinder radicalement en nature et artefact. Il y a urgence à reconnaître que l'urbanisation des « zones périurbaines » est un acte de transformation du sol qui se doit d'exprimer conjointement son origine et son devenir. L'architecture n'est plus cet acte héroïque qui consiste à dominer l'informe et à le configurer par une stricte volonté. L'ar-



chitecture est liée à la terre par ses moyens d'existence, elle doit aussi répondre de cette filiation et de cette contingence. Il est aujourd'hui évident que l'on ne peut reproduire *ad vitam aeternam* les stratégies d'éviction pure et simple de la terre, au risque de perdre définitivement le fond de notre existence. Intégrer de façon inextricable le bâtiment au jardin, c'est asseoir une relation au monde aujourd'hui nécessaire car faite de générosité et de responsabilité à l'égard des cycles naturels. Qui plus est, le lieu de l'actuel concours est celui d'un devenir urbain encore maladroit car lâche et mal structuré. Notre travail retrouve Broadacre City de F. L. WRIGHT, mais à l'échelle d'un village européen, c'est-à-dire que nous concentrons le principe bâtiment-jardin jusqu'à en faire la base de l'îlot urbain. Et ce principe nous apparaît d'une remarquable efficacité pour répondre à l'expansion des agglomérations périurbaines. En même temps qu'il y a développement du bâti, il y a développement du jardin comme préservation d'un volume équivalent de la terre. Considéré comme un tout, le jardin s'échafaude comme la résurgence directe de la construction en n'étant fait de rien d'autre que de terre déplacée par les niveaux souterrains des bâtiments. Ainsi, ce système fonctionne de manière autonome, recyclant en lui-même la part de terre inculte qu'il met en jeu. C'est un véritable jardin qui se dévoile, permettant un développement urbain qui, malgré sa rigueur structurelle, trouve une respiration en lui-même.

CHOIX CONSTRUCTIFS ET PAYSAGERS

Structure verticale :

La structure porteuse extérieure des bâtiments est constituée de briques monolithes en terre cuite de grande dimension – hauteur d'étage (270 cm), largeur de 90 cm et 30 cm d'épaisseur (isolation comprise). À l'intérieur, les murs porteurs sont également constitués de briques en terre cuite d'une épaisseur de 12,5 cm, apparente du côté des halls et des couloirs, doublée dans les bureaux d'un panneau en contre-plaqué enserrant l'isolation acoustique. La toiture sera couverte d'éléments semblables. Le choix de panneaux en terre cuite de grande dimension est relié à notre volonté de faire exister dans la matérialité de l'architecture une certaine étendue d'un territoire que l'on a manufacturé. Ainsi, sur des dimensions telles que nous les pro-

posons, de réelles variations de texture et de couleur apparaissent et permettent d'appréhender la brique dans sa nature primitive de terre cuite.

Structure horizontale :

Les planchers d'étage sont constitués d'une dalle en bois lamellé-cloqué (BLCI). Ce nouveau système de construction est composé de planches clouées entre elles et formant un panneau, d'une épaisseur d'environ 12 cm pour une portée de 8 mètres. Les planches, débitées par les scieries en grande quantité, sont relativement bon marché. Elles sont ensuite séchées et rabotées, puis assemblées de plat par clouage pour former des éléments de largeur quelconque. Le clouage permet de répartir des charges ponctuelles et d'assurer une déformation constante dans le sens perpendiculaire à la portée. Nous choisissons ce type de système parce que, tout en répondant à un usage moderne de l'espace, fluide et multidirectionnel, il s'assoit sur une technique élémentaire, archaïque et néanmoins totalement innovatrice. L'essence de bois choisie pour la dalle ainsi que pour les planchers est le chêne.

Cloisons intérieures :

Les séparations intérieures non porteuses sont constituées de panneaux en contre-plaqué, enserrant l'isolation phonique. À chaque bâtiment correspond une essence d'arbre fruitier : le pommier pour le bâtiment administratif, le poirier pour le bâtiment de logement. Ces essences se retrouvent aussi bien dans le jardin que dans l'architecture sous forme manufacturée. Le lien responsable entre le milieu naturel et le bâti est ainsi physiquement

affirmé, selon un processus de fabrication simple. Cette généalogie matérielle, qui permet de lier l'artificiel au naturel, génère nos stratégies, qu'elles soient urbaines ou constructives. Le pommier en placage présente des parties sombres, irrégulièrement réparties, qui sont caractéristiques. Le poirier est souvent plus uniforme, sa couleur tirant vers le rouge.

Menuiseries :

Nous utilisons également du chêne pour les portes et les fenêtres, ainsi que pour les encadrements des accès aux bâtiments. On choisira dans ce cas-là un chêne dur pour sa capacité à résister au contact avec le sol et aux variations d'humidité.

Jardins

Le jardin est la partie biologiquement active de l'îlot. Il est formé avec la terre déplacée par les fondations des bâtiments. Pôle régénérateur, qui produit les substances que l'on retrouve manufacturées dans l'architecture, le jardin est peuplé d'espèces végétales locales, liées à la chênaie et aux cultures maraîchères. Totalement lié à l'architecture, le jardin est un espace public que l'on franchit pour parvenir aux bâtiments. Par là, il est intégré aux parcours quotidiens dans la ville. Il enrichit la matière urbaine de cycles naturels, liés au temps et aux saisons, tout en témoignant de la filiation entre nature et artifice. On y trouve des arbustes tels l'aubépine, le sureau, les viornes, des clématites, des herbes telles le gouet ou l'ail des ours, des reines-des-prés ou des anémones dont les fleurs sont agitées par la brise.



[PRÉCARITÉ]

DES ÉPAISSEURS CONTRE NATURE

PETITE CONSTRUCTION AU
BORD DU LAC DE NEUCHÂTEL
Yvonand, Suisse, 1997

La petite construction en annexe d'une maison au bord du lac de Neuchâtel, en Suisse, procède de deux mouvements contradictoires premiers qui révèlent l'architecture comme une condensation provisoire d'énergie, en sursis. Ainsi, ce n'est pas tant la forme ou la signification culturelle de l'édifice qui nous intéresse ici, mais bien plus la quantité d'effort à fournir pour élever et maintenir une structure habitable dans l'espace concret. Nous concevons l'architecture comme un conflit précaire entre la pesanteur et notre volonté, entre l'érosion et notre détermination, où le temps est à la fois l'arbitre et le révélateur. À l'opposé d'une architecture comme « pure création de l'esprit », nous en appelons, selon la formule de HEGEL, à une architecture comme « imparfait symbole de l'esprit », c'est-à-dire en tant qu'incarnation contingente d'une idée, qui prend corps péniblement dans le monde sensible.

Les moyens mis en œuvre admettent ces conditions d'existence comme une modalité heureuse et ne recourent donc jamais à l'artifice ni au dépassement sémantique. Car de ce façonnage de l'espace, naît un territoire artificiel d'où peut émerger une réelle diversité matérielle capable d'accueillir ouvertement certains échanges biologiques plutôt que de les subir insidieusement.

La maison est située à quelques mètres du lac, sur les rives nord, là où le vent souffle et où le soleil ne vient pas. C'est un lieu d'humidité et d'ombre avec parfois les éclaboussures des vagues. Ici, la mousse trouve un espace de développement, l'eau oxyde les métaux, corrode les matières et en nourrit les micro-organismes et les lichens. L'architecture plus qu'un artefact devient l'évolution d'un milieu, qui prolonge les chaînes alimentaires en place.

La construction s'élabore en érigeant contre la pesanteur de grandes plaques de béton qui s'emboîtent et s'appuient les unes sur les autres. Ces plaques sont maintenues par des coins d'acier fixés à coups de marteau. Ce mouvement structurel rudimentaire est réactif par rapport aux conditions naturelles présentes, mais il n'en fait pas abstraction ni ne tente de les sublimer. Ainsi, c'est à travers l'épaisseur des choses que nous prenons la mesure du temps. La construction a une durée de vie de cent ans. L'acier est brut et les épaisseurs sont dimensionnées pour permettre à la rouille de s'installer

sans mettre en péril la construction pendant ce laps de temps. De la même manière, les plaques de béton sont brutes et poreuses, d'une largeur telle que l'humidité qui gagne le béton permet à la flore de s'y loger et de s'y développer sans oxyder immédiatement les fers. Cette construction est donc une capitalisation chimique et physique momentanée de matières. L'architecture se présente comme de l'énergie investie à un moment et dans un lieu donnés, puis abandonnée au temps et à la vie, au climat, à l'atmosphère, à l'humidité et au soleil.

